



RENCONTRE COMMISSION COLLEGE / LYCEE Sur le site du 8 mai du 21/04/2022 Année 2021 - 2022

Etaient présents

- Mme de la Fouchardière, Directrice adjointe
- M. Laurent Vazeille, représentant de l'APEL, commission Collège/Lycée
- Mme Karina Delon, représentante de l'APEL, commission Collège/Lycée

Ouverture de la commission Collège/Lycée à : 18h

Gestion de la crise sanitaire

- **Rappel sur le protocole sanitaire**

Un nouveau protocole national a été déployé courant mars 2022. Pouvons-nous avoir un état de situation sur le collège et le lycée ?

De nombreux cas ont été signalés notamment au lycée sur les filières PRO. Nous savons qu'il est du devoir des absents de récupérer les cours durant leur absence. Cependant, dans les filières PRO, de nombreux cours sont orientés sur la pratique, pouvons-nous imaginer des cours de rattrapage sur les exercices pratiques ?

Retour du Chef d'établissement :

Après celle de janvier, une 2^e vague d'absence a touché les élèves et professeurs dès le retour des vacances de février et ce, jusqu'en avril. Il y a plus de cas au lycée polyvalent qu'au collège, dans la mesure où les lycéens sont très peu nombreux à porter le masque, mais également parce qu'ils ne voient à l'extérieur.

Le Rectorat ne donne aucun moyen supplémentaire pour rajouter des cours aux élèves qui ont été absents. Néanmoins, les professeurs continuent de remplir Ecole Directe et restent à l'écoute des élèves lorsque ceux-ci reviennent et qu'ils ont des questions.

En ce qui concerne la filière professionnelle, dans les matières « pratiques », les élèves avancent très souvent à leur rythme ou alors, les professeurs reprennent avec eux les notions abordées lors des séances manquées.

Vie d'établissement

- **Absentéisme des professeurs**

Nous n'avons pas constaté d'amélioration et constatons toujours de nombreuses absences de professeurs. De nombreux parents s'inquiètent du bouclage des programmes. Comment l'ISM pourrait-elle nous rassurer sur ce point ?

Retour du Chef d'établissement :

Tout comme les élèves, les professeurs ont également été touchés par le Covid. En janvier, le Rectorat et l'Enseignement Catholique avaient annulé toutes les formations, pour que seuls les professeurs en arrêt maladie ou en isolement soient absents. Depuis mars, ce n'est plus le cas. S'additionnent donc des absences pour raison de santé (Covid et autres), mais aussi pour formations et concours. Nous ne pouvons faire une demande d'autorisation de remplacement auprès du Rectorat, uniquement pour les absences liées à un arrêt maladie (sauf Covid). Là

encore, le Rectorat ne nous donne pas de moyens supplémentaires pour rattraper les absences des professeurs lorsqu'ils reviennent.

Malheureusement, nous ne sommes pas un cas isolé, donc en ce qui concerne le bouclage des programmes pour les classes à examen, le Ministère de l'Education Nationale a déjà allégé les demandes en janvier et un mail avait été envoyé aux élèves et familles concernées. Pour les autres classes, les enseignants de l'année prochaine pourront revoir des points de programme si nécessaire. De plus, le calendrier scolaire a été étiré au maximum sur le mois de juin.

- Effectifs

Pour la rentrée 2022/2023, avons-nous une vision sur les prochains effectifs

- Ecole / Collège / Lycée
- Professeurs

Retour du Chef d'établissement :

Il est encore trop tôt pour avoir une vision suffisamment de nos effectifs l'année prochaine.

- Critères d'admission

Certaines familles nous ont interrogé sur les critères d'admission à l'institution. Le comportement et l'attitude des jeunes sont-ils, par exemple, un facteur pris en compte lors de l'inscription de nouveaux élèves ?

Retour du Chef d'établissement :

Lorsqu'une famille fait une demande d'inscription (via le site Internet), elle doit déposer plusieurs documents, dont les bulletins scolaires. L'intégralité des documents est étudiée par la Direction, ce qui peut donner suite à un entretien (2^e phase de la demande d'inscription). A l'issue de cet entretien, la Direction donne une réponse favorable, en attente ou défavorable. Bien évidemment, plusieurs critères d'étude du dossier sont pris en compte, parmi lesquels l'attitude en classe, le lien avec la famille et le courage face au travail.

- Conseil de classe

L'APEL s'interroge sur le besoin de rappeler aux parents correspondants leur rôle de préparation (recueil de questions), rédacteur du compte-rendu et de liaison avec l'APEL.

Des questions ont également été remontées à l'APEL sur l'attribution des « appréciations » (Félicitations, Compliments ou Encouragements) lors des conseils. Certains enfants ne semblent plus s'en intéresser et nous trouvons ça dommage.

Au-delà des conseils de classe, dans le contexte sanitaire actuel, les rencontres parents/professeurs ont plus ou moins disparu. En espérant, une réelle sortie de crise, est-il envisagé un retour à des journées spécifiques pour ces rencontres ? (D'autres institutions ont d'ores et déjà repris ces événements et les parents, a minima des collégiens, sont demandeurs)

Retour du Chef d'établissement :

En début d'année scolaire, une réunion d'informations et de formation a lieu pour tous les parents correspondants, qu'ils soient nouveaux ou non. Cette réunion est co-animée entre l'APEL et la Direction et un livret d'information est distribué aux parents correspondants. Il est convenu en séance de faire une relecture de ce livret afin de vérifier le besoin de mise à jour ou non.

En ce qui concerne les récompenses des Conseils de classe (Félicitations, Compliments et Encouragements), rares sont les élèves qui s'en désintéressent. Effectivement, cela est dommage, mais nous ne pouvons juger de la valeur qu'ils attribuent ou non à ces récompenses. Pour ce qui est de l'attribution de ces récompenses, plusieurs critères sont considérés :

- Les notations en prenant en compte l'homogénéité et le niveau général de la classe,
- Les comportements et notamment l'attitude positive face au travail
- Une harmonisation entre toutes les classes d'un même niveau

Nous avions bien prévu de remettre en place les réunions parents/professeurs en présentiel à l'issue du 1^{er} trimestre, malheureusement, compte tenu des conditions sanitaires à cette période, cela n'a pu être fait. Néanmoins, nous avons envoyé un mail à tous les parents pour leur proposer le système inverse : qu'ils contactent directement les professeurs afin de leur demander un

entretien téléphonique ou en visio (le présentiel pouvait être toléré). D'après les retours que j'ai eu des professeurs, moins de 5% des parents ont fait cette démarche, tous niveaux confondus. Les prises de rendez-vous directement via EcoleDirecte reste possible jusqu'à la fin de l'année et nous espérons pouvoir remettre en place les réunions parents/professeurs en présentiel l'année prochaine.

- **Journées portes ouvertes**

Elles ont eu lieu le Samedi 26 mars 2022. L'APEL en fait un bon retour, de nombreuses familles étaient au rendez-vous. Plusieurs parents intéressés pour inscrire leurs enfants pour les rentrées prochaines nous ont questionné sur les conditions d'admission (bulletin scolaire, places limitées...) Peut-on rappeler ces critères et avoir le retour de l'ISM sur ces JPO?

Retour du Chef d'établissement :

La journée portes ouvertes du 26 mars semble avoir été vraiment réussie : nous avons eu des retours très positifs tant des élèves et adultes présents, que des visiteurs qui ont rempli une enquête de satisfaction (98% ont été satisfaits de l'accueil et de la visite).

Tous se sont investis avec une énergie très positive pour permettre aux visiteurs de bien comprendre notre fonctionnement et nos différentes filières (au lycée).

- **Cantine / Eco-gestes**

Suite aux commissions restauration réalisées, plusieurs actions ont été prises. Il semblerait qu'un affichage soit fait dans les cantines sur les résultats de ces actions. Est-il possible de communiquer ces informations également aux parents (via EcoleDirecte par exemple) ?

De la même manière, pouvons-nous avoir un retour des actions menées par les éco-délégués ?

Lors de la dernière commission collège/lycée, une question avait été posée sur les bouteilles plastiques des paniers pique-nique prévus dans le cadre des sorties. L'ISM a-t-elle pu étudier ce point ?

En lien avec les effectifs croissants sur le site du 8 Mai (à confirmer avec le point Effectifs vu plus haut), le site du 8 Mai sera-t-il toujours en capacité de recevoir l'ensemble des enfants dans un temps raisonnable ?

Retour du Chef d'établissement :

L'affichage réalisé dans les selfs est fait par les sociétés de Restauration. En tant que prestataires extérieurs, ils n'ont pas accès à EcoleDirecte. De plus, jusqu'à présent, nous utilisons EcoleDirecte pour des informations pédagogiques. Nous y réfléchissons pour l'année prochaine. Une autre solution consisterait à intégrer ces informations directement dans les CR des commissions Restauration.

Eco-délégués : C'est Mme Godefroy, CPE, qui accompagne avec 7 professeurs, les éco-délégués qui peinent à s'organiser. Ils ont souhaité se réunir plus souvent afin d'avancer leurs projets, mais ils ne viennent pas régulièrement et les absences liées au Covid n'ont pas arrangé les choses. Pour cette année, nous avons voulu leur laisser toute autonomie d'organisation, mais pour l'instant, cela ne s'avère pas encore très efficace.

Cette nouvelle organisation entre l'établissement et les 2 selfs est à étudier pour l'année prochaine.

C'est l'organisation des emplois du temps qui permet aux selfs des 2 sites d'être fonctionnels dans des temps raisonnables, notamment en alternant la présence des lycéens sur les 2 sites.

- **Lycée général**

Au vue de la communication reçue, beaucoup de parents (notamment collégiens ou 2^{nde}G) s'interrogent notamment sur les réorientations en terme de lycée. Est-il prévu une communication / réunion sur le sujet ?

Retour du Chef d'établissement :

Dès que nous avons appris la fermeture de la classe de 1^e Générale pour septembre 2022, M.

Gourgues a communiqué à l'ensemble des familles du collège et du lycée.

Par la suite, Mme de la Fouchardière a communiqué de manière plus précise aux familles de 3^e et 2nde GT sur les procédures d'orientation et d'affectation dans les lycées publics, puisque les lycées privés ont chacun une procédure propre. Depuis février, les professeurs principaux, Mme Tonneau et Mme de la Fouchardière ont accompagné (et accompagnent encore) toutes les familles qui en font la demande.

Manifestations / événements

- **Bal des lycéens / événements collège**

Dans le contexte actuel, le bal des lycéens est-il envisageable cette année ?

De la même manière, est-il envisageable d'imaginer un événement pour le collège ?

Ces événements participent au sentiment d'appartenance de l'institution que nous estimons importante.

Retour du Chef d'établissement :

Cette année, le CVL (Conseil de Vie Lycéenne) a souhaité prendre part à l'organisation du bal des Terminales. Jusqu'à présent, c'était l'APEL qui l'organisait. Cela semble plus pertinent que le CVL, le lycée et l'APEL travaillent conjointement pour son organisation. Par contre, la gestion du temps et des contraintes, n'est pas toujours la même entre les élèves et les adultes, c'est pourquoi les membres du CVL doivent être accompagnés, tant par des responsables et professeurs de l'établissement, que par l'APEL.

Rien n'est prévu pour les élèves de 3^e.

- **Propositions de l'APEL**

Exposition YA FOUEI : Exposition prévue en S22 en primaire.

⇒ Est-il possible de voir avec l'équipe enseignante leur intérêt pour 2022/2023 ?

Mini-clip : (Rappel : Grâce à l'association TATONCLIP. Atelier de 2h pour réaliser un mini clip sur des thèmes de sociétés. 3 étapes : débat et réflexion afin d'écrire le scénario, jeu d'acteurs, réalisation. La diffusion est à décider par le groupe d'élève et l'établissement (classe, établissement, département via l'APEL91...). Cible privilégiée : 6^{ème} ou 3^{ème})

⇒ Idem, intérêt pour 2022/2023 ?

Fresque du Climat : (Rappel : basé sur les travaux de la GIEC, atelier de 2h sur les enjeux climatiques, par groupe de 10. Il permet d'appréhender les phénomènes climatiques dont nous entendons parler régulièrement. Cet atelier peut être organisé via l'APEL ou être porté en projet d'étude par des professeurs de géographie, SVT ou EMC)

⇒ Idem, intérêt pour 2022/2023 ?

Retour du Chef d'établissement :

C'est en fin d'année scolaire que les professeurs connaîtront leurs niveaux de classe, ainsi que leurs collègues au sein d'une même classe ; c'est donc à cette période qu'ils se projettent sur l'année suivante. Nous pourrions leur communiquer ces idées et ils contacteront l'APEL s'ils décident d'y participer.

Divers

- **Collège / Poids des cartables**

Les cartables notamment des 6^{ème}/5^{ème} restent lourds. Ce sujet reste une inquiétude récurrente des parents. En plus des échanges réalisés lors de la commission précédente, pouvons-nous insister sur les points suivants :

- Préparation des listes de fourniture pour la prochaine rentrée : réduire le nombre de pages des cahiers (96p -> 48p)
- 1 livre pour 2 : ce mécanisme semble se déployer petit à petit. Par contre, pouvons-nous réinsister sur l'importance de ne pas sanctionner les élèves dans

certain cas (absence du binôme, oubli occasionnel). Ces sanctions sont contre-productives puisque certains élèves prennent tous les manuels par peur de la sanction.

- Dématérialisation de certains manuels ? Réflexion sur la dotation récente de PC portable aux 6^{ème} par la région ?

Sujet annexe :

Dotation PC Portable :

- Quelle utilité ? Problème de connexion ?
- Installation d'applications (nous ne sommes pas administrateur) : exemple suite office en local pour plus de fonctionnalités ?

Retour du Chef d'établissement :

Chaque année, les élèves de 6^e particulièrement, ont un cartable qui pèse lourd compte tenu de leur taille. Nous avons déjà réduit la taille des cahiers de 96 pages à 48 pages, mais cela n'a semblé rien changer. Le poids des cartables est bien trop souvent lié au fait que les élèves y mettent bien plus que l'essentiel, ce que les professeurs principaux revoient plusieurs fois dans l'année, notamment dans le cadre de l'heure de vie de classe.

Sur 2 classes au collège, le poids des cartables est lié à un emploi du temps qui additionne les matières demandant beaucoup de matériel sur le même jour. Grâce aux parents correspondants, cela a été identifié et les professeurs ont donc réduit leurs demandes.

L'organisation d'un livre pour deux est mise en place chaque année et les professeurs savent qu'ils ne doivent pas sanctionner l'élève qui n'est pas responsable de l'oubli du livre. Nous avons déjà quelques manuels numériques, mais leur utilisation n'est pas toujours bénéfique : vidéo-projeter une page de manuel pour tous les élèves nécessite que tous les élèves travaillent à la même vitesse...

Enfin, le Département a doté chaque élève de 6^e et 5^e d'un PC portable, mais cela a également un poids. De plus, le Département n'a pas encore trouvé un système efficace de fonctionnement pour les collèges privés, sans compter qu'aucune assurance de casse n'est prévue dans la convention de prêt.

- **Organisation des cars**

Les disfonctionnements (retards, conduite jugée dangereuse, propos vulgaires de certains chauffeurs...) continuent de nous ont être remontés. Nous avons à nouveau communiqué sur le fait de remonter à Mme Godefroy tous les incidents/mécontentements. Cependant, cela ne semble pas avoir d'effet et les parents qui signalent ces problèmes ne semblent pas avoir de retour.

Comment pouvons-nous améliorer la situation ?

Retour du Chef d'établissement :

Les parents doivent bien continuer d'en informer Mme Godefroy (par mail, en précisant la ligne et le jour) qui en alerte systématiquement le responsable d'exploitation. D'ailleurs, un chauffeur ayant tenu des propos vulgaires n'est plus présent. Pour ce qui est des retards, cela dépend toujours des aléas de la circulation, mais cela n'empêche pas Mme Godefroy de les remonter lorsqu'elle en a l'information.

- **Propreté sanitaires**

L'APEL a reçu des mails qui indiquent que l'état de propreté des sanitaires sur le site du 8 mai se dégrade. L'ISM est-elle au courant et des actions sont-elles engagées ? Peut-être cela doit également s'accompagner d'une communication auprès des collégiens de l'importance de respecter ces lieux.

Retour du Chef d'établissement :

Nous avons eu un problème concernant les WC filles extérieur durant 2 jours consécutifs : cela a été réglé dès le 2^e jour avec la société de ménage. Il est important que les élèves puissent nous le signaler immédiatement, car nous n'avons eu l'information que par un parent le 2^e jour.

- **Lycée / Permis de conduire**

L'ISM peut-il rappeler le principe de fonctionnement notamment sur :

- Le financement ?
- Organisation des cours de code vis-à-vis de l'emploi du temps des lycéens ?
- Organisation des cours de conduite vis-à-vis de l'emploi du temps des lycéens ?
- Période d'application ?

En parallèle, peut-on avoir un avancement des cours de code ? Les cours de conduite ont-ils déjà commencés ?

Retour du Chef d'établissement :

Le partenariat avec l'Auto-Ecole en est à sa 5^e année. Cette année, la gérance de l'Auto-Ecole a changé et nous avons dû faire quelques réajustements de part et d'autre.

L'organisation de ce partenariat est présentée aux parents des classes concernées en début d'année, lors d'une réunion. S'ils sont intéressés, ils constituent une inscription auprès de l'Auto-Ecole : c'est un contrat type d'Auto-Ecole auquel s'ajoute une vingtaine de cours de codes en présentiel au sein du lycée. Tout le reste est géré par l'Auto-Ecole.

Chaque fin d'année scolaire, nous établissons un bilan afin de voir si nous poursuivons ou non ce partenariat pour l'année suivante.

- **Lycée / Fournitures d'Arts**

Pour la rentrée de septembre 2022, est-il possible de simplifier l'organisation des fournitures d'Arts pour les sections ST2A/AMA ? Est-il possible pour l'ISM d'établir un partenariat durable avec un fournisseur spécialisé ?

Retour du Chef d'établissement :

Jusqu'à présent, c'est l'APEL qui se chargeait des fournitures d'Arts pour le lycée. Cette année, le bureau d'APEL a changé et souhaite en revoir l'organisation. L'appel d'offre réalisé par l'APEL permettait réellement une étude pertinente sur les frais engagés par les familles. Nous devons donc travailler ensemble sur une nouvelle organisation.

Clôture de la commission Collège/Lycée à : 20h